

Les changements de sens : le mécanisme des tropes

Les changements de sens des unités lexicales (c'est-à-dire les différentes formes de passages sémantiques d'une acception à l'autre) peuvent être traités du point de vue diachronique ou synchronique.

En diachronie, on présente l'évolution sémantique du mot polysémique en suivant l'ordre d'apparition des acceptions ; telle est, par exemple, la démarche du *Dictionnaire historique de la langue française* de A. Rey (Le Robert, 1992). On notera que les dictionnaires de langue comme le *Grand Larousse de la langue française*, le *Trésor de la langue française*, etc. présentent dans une rubrique séparée l'ordre historique des acceptions.

En synchronie - angle que l'on privilégiera ici -, on décrit les relations régulières qui unissent les différentes acceptions du mot polysémique. Quelle que soit la perspective retenue, c'est la théorie classique des **tropes** qui fournit l'essentiel des bases de la description des changements de sens ; elle explique « les figures éteintes » du vocabulaire comme les néologismes sémantiques les plus récents.

Décrits dès l'Antiquité par la rhétorique, les tropes forment une catégorie spécifique de figures. Elles sont définies comme « des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot » (Dumarsais, 1988 : 69). Il y a donc une convergence entre la conception rhétorique des tropes et la démarche du sémanticien ou du lexicographe qui retrace le parcours sémantique du mot en présentant le **sens figuré** (sens obtenu par figure) par rapport **au sens propre** dont il dérive. Le sens figuré est également appelé **sens dérivé**.

En lexicologie, on écarte ce qui relève du discours. Seuls les **tropes lexicalisés**, c'est-à-dire les acceptions figurées incluses dans la polysémie du mot, concernent la sémantique lexicale, les tropes d'invention relèvent, quant à eux, de la stylistique. La métaphore utilisée par V. Hugo à propos du croissant de lune (« *cette faucille d'or* ») est un **trope d'invention**. Par ailleurs, la lexicologie décrit les processus linguistiques en jeu dans les changements de sens sans traiter des causes des changements de sens.

Les changements de sens, que traduisent à leur façon les indicateurs métalinguistiques du dictionnaire (*fig., par ext., par anal., etc.*), peuvent être rapportés à trois tropes essentiels : la métaphore, la métonymie et la synecdoque. (en dépit de certains flottements dans la définition de la synecdoque, la séparation entre métonymie et synecdoque sera maintenue ici) On les différencie selon **la nature logique du lien qui unit le sens propre** (que l'on notera A) **au sens figuré** (noté B). Il faut préciser que le sens propre du mot n'est pas le sens donné par l'étymon ; c'est le sens d'un mot considéré comme logiquement antérieur aux autres sens. Le trope dicte l'ordonnement des acceptions.

A. La métaphore

1. Ressemblance entre les signifiés

La métaphore est un trope par ressemblance, qui consiste à donner à un mot un autre sens en fonction d'une comparaison implicite. Ainsi une relation métaphorique unit l'acception A de *perle* à l'acception dérivée B en vertu d'une ressemblance (/rareté/ et /excellence/) entre les deux acceptions :

Perle

A : « petite bille de nacre ».

B : « personne remarquable dans un domaine ».

Mots composés et locutions offrent un grand nombre d'emplois métaphoriques, quel que soit le registre de langue : *jeter des perles aux pourceaux* ou *aux cochons* est une locution littéraire (d'origine biblique), *donner de la confiture aux cochons* est une locution familière.

Une relation métaphorique peut être à l'origine de plusieurs dérivations dans le cadre d'un mot (à partir du sens propre de *bouton* dans le domaine végétal, *bouton sur la peau*, *bouton de vêtement*, *boutons de manchettes*, *bouton de porte*, etc.), dans le cadre d'un ensemble de mots de même catégorie syntaxique (les dénominations argotiques de *tête* fondées sur la ressemblance avec un objet rond, telles *boule*, *bobine*, *bille*, *cafetière*, etc.) ou dans le cadre d'un ensemble de mots de catégorie syntaxique différente (par ex. la métaphore assimilant l'*amour* à un feu dans *ardeur*, *flamme*, *brûler*, *se consumer*, etc.)

2. Du concret au concret, du concret à l'abstrait

La relation métaphorique opère soit d'une acception concrète à une acception concrète soit, le plus souvent, d'une **acception concrète à une acception abstraite, processus typique de la métaphore**. On rappellera que le sémème concret d'un substantif désigne un emploi dénotant un référent, objet de sensation ou de mesure, le sémème abstrait désignant un référent qui n'est pas considéré sous son aspect sensoriel.

- Passage du concret au concret, noté dans les dictionnaires *par anal.* :

Canard : acception propre « oiseau » ; par analogie avec le plongeon du volatile, « sucre trempé dans un liquide » et en rapport avec le son peu harmonieux du canard, « fausse note ».

Banane : à partir du sémème concret « fruit oblong », par analogie de forme, plusieurs acceptions métaphoriques : « chignon d'une certaine forme », « coiffure masculine », « sac ceinture ».

- Passage du concret à l'abstrait, noté dans le dictionnaire *fig.* ou plus rarement *par métaf.* :

Brancher (PR)

A : « rattacher un circuit secondaire au réseau principal ».

B : « mettre au courant » (*est-ce qu'il t'a branché ?*).

Fourmi

A : « petit insecte vivant en société... ».

B : « laborieux, économe » (*elle est une fourmi, un travail de fourmi*).

Dans les cas de *canard* et de *fourmi*, les relations entre le sens propre et le sens dérivé (concret ou abstrait) s'effectuent par la sélection d'un trait du stéréotype associé au nom d'espèce naturelle.

La relation concret > abstrait s'observe également dans le passage du latin au français ; ainsi *anima* (« souffle ») a donné *âme* et *sapere* (« sentir par le goût ») a donné *savoir*. De tels exemples ont entretenu l'idée fautive selon laquelle le sens propre est toujours concret et le sens figuré abstrait.

3. Processus sémique

La relation métaphorique consiste dans l'identité d'au moins un des sèmes spécifiques (Martin, 1983 : 70), comme c'est le cas du mot *impasse*, dont les sémèmes sont décomposés comme suit :

Impasse

A : « /rue/ /sans issue/ ».

B : « /situation/ /sans issue/ /favorable/ ».

La similitude entre les deux sémèmes repose sur le sème /sans issue/.

Le mécanisme métaphorique peut s'identifier également à « la suppression, ou plus exactement à la mise entre parenthèses d'une partie des sèmes constitutifs du lexème employé » (Le Guern, 1973 :15). Entre les sémèmes A et B se produit une déperdition sémique, comme le montre l'exemple de *éclair* :

Éclair

A : « lumière brève, intense, sinieuse, survenant pendant un orage, provoquée par une décharge électrique ».

B : « moment bref et intense » (*éclair de génie*).

L'acception B ne retient de l'acception A que les sèmes /bref/, /intense/, /soudain/. Ce processus, qui n'est pas contradictoire avec l'identité de sèmes spécifiques, se vérifie dans les nombreux exemples présentés plus haut (*fourmi, perle, banane*).

Dans certains cas, « le sens primitif du mot se maintient sous forme de trace connotative » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 109). Ainsi, dans le syntagme *une rivière de diamants*, la déperdition en sèmes due à la dérivation métaphorique s'accompagne d'une mise en relief d'éléments connotatifs.

Ce mécanisme métaphorique peut être expliqué par le phénomène de la **subduction**. La subduction est un mouvement de pensée (cinétisme) qui relie une acception riche en sèmes (saisie plénière) à une acception pauvre. C'est un processus d'abstraction et d'appauvrissement sémique. Il y a deux types de subduction dans le cadre du processus métaphorique (Picoche, 1995) :

- remontée d'un sens plénier concret à un sens subduit concret.

Exemple : le mot *artère* dénote en saisie plénière « un vaisseau qui distribue le sang » et en saisie subduite « une voie de communication » ;

- remontée d'un sens plénier concret à un sens subduit abstrait.

Exemple : dans le mot *fourchette*, le mouvement de subduction est important. De la saisie plénière « petit instrument de table formé d'un manche et de deux ou plusieurs dents » à la saisie subduite « écart entre deux possibilités statistiques extrêmes », seule reste la notion d'« écart ». L'avantage de cette description est de relier, dans un mouvement de pensée continu, les acceptions entre elles.

B. La métonymie

1. Contiguïté des objets dénotés

Contrairement à la métaphore, la métonymie joue sur la relation référentielle. Elle est un trope par correspondance qui consiste à nommer un objet par le nom d'un autre objet en raison d'une contiguïté entre ces objets (le sens étymologique de *métonymie* est « nom pour un autre nom »). Il y a glissement de la référence d'un objet à un autre. Ce processus s'explique par une ellipse : *J'ai bu un verre* pour *j'ai bu le contenu d'un verre* ; l'ellipse définit le rapport qui caractérise chaque catégorie de métonymie. La métonymie regroupe une classe de relations dont la liste n'est pas arrêtée. En s'inspirant de la classification établie par Fontanier (1968), on distinguera les métonymies suivantes :

- de la cause pour l'effet : *un Picasso* (pour *un tableau de Picasso*), *vivre de son travail* (pour *vivre du produit de son travail*) ;
- de l'instrument pour l'utilisateur de l'instrument : *trois jeunes tambours* (pour *ceux qui battent le tambour*), *une fine lame* (pour *celui qui manie finement une lame*) ;

- de la matière pour l'objet : *les cuivres* (pour *les instruments de cuisine en cuivre* ou pour *les instruments de musique en cuivre*) ;
- du contenant pour le contenu : *l'amphi* (pour *les étudiants de l'amphi*), *il a mangé toute la boîte* (pour *il a mangé tous les bonbons contenus dans la boîte*) ;
- du lieu pour la chose (produit ou institution) : *le cantal* (pour *le fromage du Cantal*), *Wall Street* (pour *la Bourse de New York*), *Vichy* (pour *le gouvernement de Vichy*), *vichy* (pour *la toile de Vichy*) ;
- du signe pour la chose signifiée : *la couronne* (pour *la réalité symbolisée par la royauté*), *le sabre et le goupillon* (pour *l'armée et l'Église*) ;
- du physique pour le moral ou pour la personne : *c'est un cerveau* (pour *c'est une intelligence*), *faire le joli cœur* (pour *faire le galant*) ;
- de l'attribut vestimentaire pour la désignation de la personne à laquelle cette chose est liée : *les casques bleus* (pour *les soldats de l'ONU*), *les cols blancs* (pour *les employés de bureau*), *lâche-moi les baskets* (pour *laisse-moi tranquille*).

C'est dans le cadre des relations métonymiques que l'on observe les cas les plus nets de polysémie systématique. La **polysémie systématique**, dite aussi **polysémie régulière**, s'oppose à la **polysémie lexicalisée**. La polysémie systématique désigne un processus régulier et productif qui engendre le sens secondaire à partir du sens premier, non plus pour une seule unité lexicale mais pour toutes les unités ayant le même sens premier. On peut citer en exemples :

- le processus selon lequel un mot désignant un objet peut prendre le sens de «représentation de cet objet» (statue, photo, etc.) : ainsi le mot *lion* peut s'utiliser pour une représentation d'un lion (*le lion de la place Denfert-Rochereau*), le mot *soldat* peut désigner un soldat en plomb, etc.
- la relation entre un emploi comptable et un emploi massif ; tous les noms d'arbres peuvent prendre le sens de « bois » : *un chêne, une table en chêne, un pin, une étagère en pin...*

La polysémie systématique vise la génération du sens, c'est-à-dire qu'elle se situe en amont pour proposer des règles générales faisant partie de la compétence sémantique du locuteur. Une telle démarche aboutit à un modèle plus économique que le traitement local de la polysémie, au cas par cas. Les deux types de polysémie, polysémie lexicalisée et polysémie systématique, coexistent dans la langue.

2. Du concret au concret, de l'abstrait au concret

La métonymie instaure une relation **d'une référence concrète à une autre référence concrète** et, ce qui arrive rarement dans la métaphore, **relie un emploi abstrait à un emploi concret**. Ce fait, noté par les sémanticiens de la fin du XIXe siècle, A. Darmesteter et M. Bréal, est illustré par les noms déverbaux.

Addition : « action d'ajouter » ;

par métonymie, « note représentant le total des dépenses effectuées au café, au restaurant... ».

Arrêt : « action de s'arrêter » ;

par métonymie, « endroit où doit s'arrêter un véhicule de transport ».

Friture : « action de frire » ;

par métonymie, « aliment frit ».

Gouvernement : « action de gouverner » ;

par métonymie, « le corps des ministres ».

Pêche : « action de pêcher » ;

par métonymie, « poissons pêchés ».

Sortie : « action de sortir » ;

par métonymie, « passage par où les personnes sortent ».

3. Processus sémique

Le transfert métonymique consiste à passer d'un sémème A à un autre sémème B, sans qu'intervienne, en synchronie, une modification notable du sémème initial.

Friture sémème A : « action de frire ».

 sémème B : « aliment frit ».

Blaireau (PR) sémème A: «petit mammifère Carnivore [...], plantigrade, de pelage clair sur le dos, foncé sous le ventre, qui se creuse un terrier ».

 sémème B : « pinceau fait de poils de blaireau dont se servent les peintres, les doreurs... ».

Le sémème A de *blaireau* réapparaît sous forme de sème spécifique dans le sémème B. Toutefois, seuls les sèmes /pelage/, /clair/ ou /foncé/ de *blaireau* sont retenus dans le sémème dérivé, les autres sèmes de *blaireau* devenant virtuels, c'est-à-dire afférents (Rastier, 1987 : 68) propose d'envisager les relations entre sémèmes de la façon suivante : « des sèmes inhérents d'un sémème peuvent être afférents dans un autre »)

Lorsque les transferts métonymiques se font en chaîne - le cas n'est pas exceptionnel -, la relation entre le sémème initial (A) et le sémème final (C) tend à se rompre. Le même mot en vient à désigner un objet qui perd tout lien avec le premier.

Verre

A : « substance dure, cassante, transparente... ».

B : « récipient à boire ».

C : « contenu de B ».

La métonymie diffère ainsi profondément de la métaphore ; il n'y a pas d'appauvrissement sémique mais enrichissement sémique dans une chaîne de transformations.

L'ordre diachronique

L'enchaînement des métonymies peut être décrit selon l'ordre diachronique.

Exemple de bureau : *bureau* désigna d'abord une grosse étoffe de laine (*bure*), puis, par métonymie, un tapis fait de cette étoffe recouvrant la table (XII^e-XIII^e siècle) et la table ainsi recouverte (1361), table sur laquelle on fait les comptes. Ces emplois sont sortis d'usage avec le changement des réalités extralinguistiques (évolution du mobilier, changement des habitudes sociales). Par de nouvelles métonymies, *bureau* est devenu le nom d'une table de travail (seconde moitié du XVI^e siècle), de la pièce où se trouve la table (à partir de 1495), d'un établissement ouvert au public (1557), des employés travaillant dans un bureau (1718), des membres d'une assemblée élus par leurs collègues pour diriger leurs travaux (1787), du comité chargé d'étudier une question. Les bureaux, à la fin du XVIII^e siècle, concernent en particulier l'administration, puis le secteur tertiaire.

L'oubli des significations primitives de *bureau* (« étoffe », « table recouverte de l'étoffe ») a facilité le développement des autres emplois métonymiques. Comme pour la métaphore mais sans doute plus massivement, les métonymies, une fois lexicalisées, échappent à la conscience de l'utilisateur. C'est le phénomène de la **démotivation**. La métonymie favorise, en conséquence, la disjonction en homonymes : *bureau* peut donner lieu à deux homonymes, l'un regroupant le meuble et la pièce, l'autre l'établissement ouvert au public et l'ensemble du personnel.

Les catachrèses

Les catachrèses sont des tropes qui ont un rôle de suppléance dans la dénomination, en raison de l'absence de terme propre. Ainsi *œil de bœuf* constitue la dénomination normale de l'objet (type de fenêtre). Les catachrèses sont des métaphores (*œil de bœuf*, *boutons de manchettes*, *dents d'une scie*, *bec d'une plume*, *gorges d'une rivière*, etc.) ou des métonymies qui ne sont plus ressenties comme telles (*la Cour*, *le Parquet*). Ce sont des figures totalement lexicalisées.

C. La synecdoque

La synecdoque est un trope par connexion fondé sur la relation d'inclusion entre les référents dénotés.

La définition de la synecdoque est délicate car il n'existe pas de frontières précises entre la métonymie et la synecdoque (ainsi l'emploi du nom de la matière pour l'objet est considéré tantôt comme synecdoque tantôt comme métonymie). De plus, la rhétorique traditionnelle classe, sous cette rubrique, des faits hétéroclites dont un grand nombre relèvent du discours.

On limitera la synecdoque à deux catégories, qui renvoient aux relations d'inclusion structurant le lexique : partie-tout et hyponymie/ hyperonymie.

1. Synecdoques de la partie et du tout

La synecdoque qui consiste à employer la partie pour le tout est la plus répandue.

Tête

A : « partie supérieure du corps de l'homme ».

B : « la tête représentant un seul individu » (*c'est tant par tête*).

Toit

A : « partie supérieure d'un édifice ».

B : « maison » (*être sans toit*).

À l'inverse, la synecdoque consistant à prendre le tout pour la partie est rare :

Tête

A : « partie supérieure du corps de l'homme ».

B : « partie de la tête où poussent les cheveux » (*se laver la tête*).

Le processus est globalement semblable à la métonymie à ceci près que, dans le cas de la synecdoque, la relation référentielle d'inclusion semble dominer aux dépens de la relation d'ellipse.

2. Synecdoques de l'espèce et du genre

Dans la synecdoque du genre pour l'espèce, l'acception A, désignant le genre, est à la base de l'acception dérivée B désignant l'espèce. La restriction de l'extension en B (nombre plus limité de référents) entraîne corollairement, au plan logique, un accroissement de l'intension, autrement dit une addition de sèmes.

Neveu

A(Vx) : « descendant ».

B : « fils du frère ou de la sœur, du beau-frère ou de la belle-sœur ».

Viande

A (Vx) : « ensemble des aliments dont se nourrit l'homme ».

B : « chair des mammifères et des oiseaux dont l'homme se nourrit ».

Dans la synecdoque de l'espèce pour le genre, l'acception dérivée B, désignant le genre, est une extension par rapport à A, désignant l'espèce.

Parallèlement se produit une diminution de l'intension, autrement dit un effacement de sèmes:

Bifteck

A : « tranche de bœuf grillée ».

B : « nourriture » (*gagner son bifteck*).

Les évolutions sémantiques de *viande* et de *bifteck* montrent l'importance de la réalité socioculturelle et du système dominant des valeurs dans les changements de sens. L'élévation du niveau de vie et la valorisation culturelle de la viande par rapport au pain (*gagner son pain, sa croûte*) expliquent la synecdoque actuelle de *bifteck*.

En diachronie, les synecdoques du genre et de l'espèce sont à l'origine de nombreuses évolutions sémantiques qui coïncident avec les échanges entre le lexique général et les lexiques de spécialité. Le verbe *traire* ayant en ancien français le sens général de « tirer » (valeur encore perceptible dans *soustraire, abstraire* et *extraire*) s'est progressivement restreint à l'acception du vocabulaire agricole « tirer le lait d'une femelle ». Inversement, *gagner* dont le sens originel est « faire paître le bétail » a pris le sens général de « s'assurer un profit matériel par toute espèce de travail ».

D. Autres types de tropes

L'inventaire des tropes sémantiques est riche, on ne soulignera que les **tropes en plusieurs mots**, improprement appelés tropes. Ils doivent en faire partie puisque ces figures du discours, telles l'ironie ou la litote, peuvent jouer un rôle dans les changements de sens d'un polysème :

(exemple : le trope ironique, appelé aussi **antiphrase**, est à la source de l'acception dérivée de *perle* « erreur ridicule dans un texte », ce trope établissant une relation d'antonymie entre les sémèmes).

Rappelons encore la notion de **polyréférence** selon laquelle il y aurait un sens unique qui s'actualiserait différemment selon les circonstances référentielles. Dans ces conditions, on serait amené à distinguer la polysémie proprement dite, pluralité de sens d'un même mot et la polyréférence, pluralité de références associées à un même sens